

## Le parcours migratoire : le voyage

### 3. ANALYSE

- Les groupes présentent leur carte du voyage à la classe.
- Ensuite, lire les 3 témoignages de voyage ci-dessous comme illustration pour tous les groupes.
- Comparer les différences entre les cartes des groupes et les témoignages : la réalité correspond-elle à ce que les élèves pensaient ?
- Demander aux élèves ce qui les a surpris dans les témoignages, les choses auxquelles ils n'avaient pas pensé et les éléments qui les ont le plus marqués.

#### Témoignage 1 : Algérie - Belgique

« J'ai voyagé pendant deux semaines sur un bateau. C'était une frêle embarcation qui transportait beaucoup trop de personnes pour sa taille. En route pour l'Europe, nous avons dérivé pendant des jours sous un soleil de plomb entre la Libye et l'Italie. Nous n'avions des vivres et de l'eau potable que pour une courte traversée. La nourriture et l'eau ont rapidement manqué. De nombreux passagers sont morts avant que l'on vienne à notre secours. Faute de place, on a été obligé de jeter leurs corps par-dessus bord, c'était horrible. Une fois en Italie, j'ai été emmené dans un centre fermé. Heureusement que j'ai demandé l'asile, sinon ils m'auraient expulsé. »

#### Témoignage 2 : Tchétchénie - Pologne

« Pour pouvoir quitter le pays, nous avons dû donner 4.000 euros à un chauffeur de camion, avec le risque qu'il ne nous amène pas hors de Russie. Ma femme, mes enfants et moi-même avons voyagé pendant 7 jours et 7 nuits dans un camion bâché. Nous n'avons pas pu quitter le camion une seconde durant tout le trajet. Plus le temps passait, plus les conditions sanitaires s'aggravaient. À la fin, c'était un véritable cloaque là-dessous. Notre convoyeur nous a finalement largués – un matin quelque part dans Varsovie. Nous étions épuisés, physiquement et mentalement, après ce périple infernal. Il nous a dit que nous devions nous débrouiller seuls à présent. Sans visa pour la Pologne, nous n'avons jamais pu séjourner légalement et sommes condamnés à l'ombre de l'illégalité. »

#### Témoignage 3 : Congo - Tanzanie

« J'ai marché pendant 6 jours d'affilée, quasiment sans dormir. Six jours affreux pendant lesquels je devais éviter les groupes armés que je croisais sur la route. Si l'un d'eux m'avait repéré, j'aurais sans doute été violé et abattu. Pendant le trajet, je me suis nourri de ce que je trouvais dans la nature, des racines ou des fruits le plus souvent. À bout de force, je suis finalement arrivée dans un camp pour réfugiés. Mais la vie est difficile ici et moins sûre qu'on pourrait le penser. Des gens volent la nourriture et des femmes sont régulièrement violentées. J'aimerais quitter le camp mais un faux visa pour l'Europe, ça coûte plusieurs milliers d'euros. Jamais, je ne pourrai récolter cette somme. »

### Photos pour l'activité du carnet de voyage



Congo



Algérie



Mexique



Inde



Tibet



Tchéchénie

Remarque : ces photos n'ont pas été prises dans un contexte de migration et sont à utiliser dans un objectif pédagogique.

## Le parcours migratoire : les références

### Pistes d'exploitation

- Comparer les différents mouvements migratoires dans l'Histoire (invasions, colonies, croisades, conquêtes, etc.).
- Découvrir les récits de voyages dans la littérature.
- Ancrer la thématique dans la réalité en confiant un travail à domicile : quel est le profil des communautés d'immigrés vivant dans sa commune ? Quelles sont les histoires de ces personnes ? D'où sont-elles venues ? Pourquoi sont-elles là ? Quelles sont ou ont été les mesures d'accueil ?
- Il ne s'agit pas seulement de compter le nombre de migrants dans son quartier, mais aussi d'aborder le thème sous l'angle humain en essayant de répondre au questionnaire utilisé pour le carnet de voyage dans la réalité.
- Rechercher les causes des nouvelles migrations climatiques et faire un projet d'actions à mener dans l'école.
- Découvrir les associations de coopération au développement (Oxfam, CNCD, etc.).

### Pour en savoir plus

#### Films :

- « Le cauchemar de Darwin », Hubert Sauper.
- « We feed the world », Erwin Wagenhofer.
- « Quand le vent soulève les sables », Marion Hänsel.

#### Livres :

- « Kingsley, Carnet de route d'un immigré clandestin », Olivier Jobard, éd. Marval.
- « Atlas des migrants en Europe, géographie critique des politiques migratoires », Migreurop, ed. Armand Colin, Paris 2009.
- « Le livre noir de Ceuta et Melilla », Migreurop, juin 2006. <http://www.migreurop.org/rubrique177.htm>
- « Atlas des guerres et des conflits dans le monde », Dan Smith et Ane Braein, éd. Autrement, 2005.
- « L'Atlas des migrations », Le Monde, Hors série, coédition La Vie-Le Monde 2008-2009.
- « Atlas des migrations dans le monde », Catherine Wihtol de Wenden, éd. Autrement 2005.
- « L'état du monde 2008 », Bertrand Badier, éd. La découverte, 2007 (renouvelé chaque année).
- « Les réfugiés dans le monde », UNHCR, éd. Autrement, 2000.
- « Au mauvais moment, au mauvais endroit, rencontre avec des réfugiés », Bart Demyttenaere, Roularta Books, 2005.

#### Outils pédagogiques :

- Annoncer la couleur : « Penser les migrations autrement ». Dossier thématique complet.  
Contact : Rue Haute, 147, B-1000 Bruxelles. Tel : 02 505 18 23
- CIRE : « Donnons un visage aux sans-papiers ». Dossier théorique sur les sans-papiers en Belgique  
<http://www.cire.irisnet.be/ressources/sensibilisation/peda/donnons-un-visage-aux-sans-papiers.pdf>
- Contact : Rue du Vivier, 80, B-1050 Bruxelles. Tel : 02 629 77 10

#### Sites Internet :

- Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme . . . . . www.unhcr.ch
- Organisation des Nations Unies . . . . . www.un.org
- Haut Commissariat aux réfugiés et aux apatrides . . . . . www.ohchr.org
- Organisation Internationale des migrations . . . . . www.oim.int/french
- Amnesty International . . . . . www.amnesty.be
- CICR (Comité International de la Croix-Rouge) . . . . . www.icrc.org/fre
- Human Right Watch . . . . . www.hrw.org/french
- Association des droits humains . . . . . www.droitshumains.org
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) . . . . . www.undp.org/french
- Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde . . . . . www.cadtm.org
- Fonds Monétaire International . . . . . www.imf.org/external/french/index.htm
- Objectifs du Millénaire pour le développement . . . . . www.un.org/french/millenniumgoals
- Greenpeace . . . . . www.greenpeace.org/france
- Annoncer la Couleur . . . . . www.annoncerlacouleur.be
- Iteco (centre de formation pour le développement et la solidarité internationale) . . . . . www.iteco.be
- CIRE (Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Étrangers) . . . . . www.cire.be



## Le parcours migratoire : un carnet de voyage



#### PUBLIC

14-16 ans  
16-18 ans



#### OBJECTIFS

Approcher le thème des migrations par un travail d'expression

Faire émerger les représentations sur les migrations

Après l'activité, l'élève aura une meilleure perception des différents types de migrations dans le monde



#### DURÉE

100 minutes



#### PRÉREQUIS

Lire la bande dessinée « Hors-Jeu »

Consulter la fiche générale

La fiche « Les complexités de l'exil » est conseillée



#### COURS

Cours philosophiques, français, histoire, géographie, sciences sociales et économiques

### Introduction

La migration fait partie de l'histoire de beaucoup de jeunes, que ce soit par leur famille éloignée, par leurs parents ou grands-parents venus travailler en Belgique (mines, construction,...). Certains jeunes ont fait le voyage eux-mêmes, suite à une procédure de regroupement familial ou de demande d'asile. La complexité du phénomène des migrations est cependant souvent mal connue des jeunes en général.

De plus, le traitement quotidien de la thématique par les médias, les discours ambiants tenus par les politiques, les amis ou la famille alimentent souvent le débat.

La réalisation d'un carnet de voyage du migrant fera émerger les représentations que les jeunes se font sur les migrations, pour les mettre à plat et permettre finalement d'aborder les étapes d'analyse et de synthèse.

Le « carnet de voyage » est l'activité principale de cette fiche. À l'issue de cette activité, nous vous proposons deux sous-activités :

- les causes du départ (durée : 50 minutes)
- et/ou le voyage (durée : 50 minutes)

### Activité

#### 1. PRÉPARATION

- Photocopier les 6 photos de personnes se trouvant plus loin dans la fiche.
- Diviser la classe en 6 groupes maximum.
- Chaque groupe choisit une photo.
- Mettre du matériel à disposition afin de réaliser un carnet de voyage qui peut prendre diverses formes (livret, panneau, cartes, etc.). Il sera conservé pour les activités ultérieures.

#### 2. DÉROULEMENT

- Chaque groupe imagine la vie et le parcours de son personnage.
- Sur base de la photo et du pays qui correspond, les groupes confectionnent un carnet de voyage pour leur personnage. Ils décrivent, à la première personne et en quelques phrases, cinq étapes du voyage selon les questions suivantes :

1. Qui es-tu et quel est ton pays d'origine (âge, profession, situation familiale, etc.) ?
2. Quels problèmes te poussent à partir ?
3. Comment se passe ton voyage (moyens de transport et sentiments) ?
4. Par quel(s) moyen(s) accèdes-tu au territoire belge (pratique et administratif) ?
5. Quelle est ton impression à l'arrivée en Belgique ?

#### 3. ANALYSE

- Les groupes présentent leur carnet de voyage à la classe. Pour chacun, noter les mots-clés en les regroupant par catégorie : les causes de départ, le voyage, l'entrée sur le territoire belge, les sentiments.
- Ensuite, poser la question « Voyez-vous d'autres causes, d'autres types de migrations, d'autres éléments qui manqueraient à ce tableau ? ».
- Le débat peut être cadré en apportant des éléments objectifs.
- Une fois les questions épuisées, clôturez l'activité en mettant en valeur la production du groupe et les questions soulevées.
- Garder les résultats de l'analyse pour réaliser la sous-activité de votre choix.

1. Le choix du pays d'arrivée est laissé à la libre appréciation de l'intervenant. Il est aussi possible que chaque groupe décide du pays d'arrivée de son personnage.



# Le parcours migratoire : les causes du départ

## OBJECTIFS

Appréhender les réalités politiques, sociales et économiques des pays d'émigration

Identifier les rapports entre les zones géostratégiques mondiales et leurs conséquences sur les migrations

Après l'activité, l'élève sera capable d'identifier différentes causes de migration

## PRÉREQUIS

Chaque groupe est en possession de son carnet de voyage

## DURÉE

50 minutes

## COURS

Histoire, géographie, sciences sociales et économiques

## Introduction

Les causes des migrations sont nombreuses. Cette activité propose d'en découvrir toute la complexité.

Souvent, une cause qui semble très locale est en réalité le résultat d'éléments bien plus globaux et interdépendants. Par exemple, le fait qu'un paysan ne puisse plus cultiver sa terre peut être dû à des problèmes climatiques (grande sécheresse, etc.), mais également de discriminations aux personnes (attribution des bonnes terres à certains, etc.) ou économiques (les impératifs économiques mondiaux imposent une culture intensive qui appauvrit les sols, etc.).

Au-delà des causes particulières, il est donc important d'identifier les causes générales qui sont liées aux problèmes mondiaux actuels. Pour « vivre » cette réalité et, en complément de cette activité, nous vous conseillons de faire le Jeu des chaises qui se trouve dans la fiche « Les complexités de l'exil ».

## Déroulement des activités

### 1. PRÉPARATION

- Retranscrire la liste des causes dégagées par les élèves lors de l'activité « Le Carnet de Voyage » et la photocopier.
- Photocopier les cartes « causes » ci-dessous.
- Diviser les élèves en petits groupes.
- Distribuer à chaque groupe une copie de la liste ainsi que les cartes « causes ».

### 2. DÉROULEMENT

- En groupe, les élèves essayent de replacer les causes dégagées en classe dans les catégories de causes générales citées dans les cartes.
- En deuxième étape, ils réfléchissent aux moyens d'agir sur ces causes. S'ils en ont la possibilité, les élèves peuvent aller chercher l'information sur Internet en consultant les sites proposés.

Les causes proposées ci-jointes ne sont pas exhaustives. En voici 6 qui reflètent 3 mécanismes mondiaux importants :

- Les causes liées aux atteintes des droits humains économiques, sociaux, civils et politiques.
- Les catastrophes climatiques comme priorité pour le futur.
- Les aspirations individuelles relevant du besoin humain d'émancipation.

### 3. ANALYSE

- Reprendre ensemble les cartes « causes » par une. Chaque groupe présente les causes spécifiques associées à chacune des cartes et explique pourquoi.
- Pour chaque cause, les groupes expliquent les moyens d'action pour améliorer la situation.
- Lancer un débat avec la classe.
- Les élèves peuvent compléter leur carnet de voyage avec les nouvelles informations acquises.

Exemples de moyens d'action :

- À l'échelle individuelle : consommer des produits issus du commerce équitable, s'engager auprès d'une association de coopération au développement, etc.
- À l'échelle mondiale : respecter et mettre en place les Objectifs du Millénaire pour le Développement (<http://www.un.org/french/millenniumgoals>).

## Cartes «causes»

### Le manque d'accès au « mieux-vivre » au niveau économique

L'article 11 du Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels proclame le droit à un niveau de vie suffisant.

50 % de la population mondiale survit avec moins de 2 \$ par jour (dont 20 % avec moins de 1 \$ par jour). Par ailleurs, dans de nombreux pays, on observe un accroissement des inégalités entre les habitants.

Diverses causes conduisent à la pauvreté extrême de certaines populations comme, par exemple, les inégalités dans le système économique mondial.

Ex. : les subventions pour l'agriculture en Europe, les accords de pêche entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest, etc.

- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) : <http://www.undp.org>

### Les atteintes aux droits de l'homme

L'article 18 du Pacte International relatif aux droits civils et politiques proclame le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

Dans de nombreux pays, l'activité gouvernementale est marquée par la corruption, les abus de pouvoir et la violence politique.

La Convention de Genève a été créée pour permettre aux personnes victimes de persécutions de chercher protection dans un pays tiers. Ces persécutions peuvent être d'ordre politique, ethnique ou social.

- Human Right Watch : [www.hrw.org](http://www.hrw.org)
- Amnesty International : [www.amnesty.be](http://www.amnesty.be)
- Association des droits humains : [www.droitshumains.org](http://www.droitshumains.org)
- Organisation des Nations Unies : <http://www.un.org>

### Les aspirations individuelles

Une personne peut décider d'émigrer par goût du voyage et de la rencontre, parce qu'elle a rencontré l'amour dans un autre pays, pour rejoindre des membres de sa famille qui ont émigré, etc.

Si pour certains, le voyage « par aspiration » se fait aisément, pour d'autres les possibilités d'accéder à un titre de voyage sont plus difficiles. Pour les gens moins favorisés au niveau économique et social, le simple fait de voyager ou de s'établir dans un autre pays peut être entravé par d'innombrables obstacles financiers et administratifs (passeport, visa, coût du transport, permis de séjour, etc.).

- <http://www.diplomatie.be> (à titre d'exemple, le site explique les formalités nécessaires pour obtenir un visa pour la Belgique depuis un pays en voie de développement)

### Le manque d'accès au « mieux-vivre » au niveau des infrastructures (santé, éducation,...)

Les articles 12 et 13 du Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels proclament le droit à jouir d'un bon état de santé et le droit à l'éducation.

Une des causes du manque d'accès aux infrastructures dans les pays en voie de développement est la dette qu'ils ont accumulée auprès de la Banque Mondiale Internationale. Pour rembourser cette dette, le Fonds Monétaire International (FMI) leur a imposé des réformes structurelles pour diminuer leurs dépenses : diminution des dépenses de santé et l'éducation, licenciement de nombreux travailleurs, privatisation des transports, etc. Ces réformes ont eu de graves conséquences sociales.

- Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde : <http://www.cadm.org>
- Fond Monétaire International : <http://www.imf.org>

### Les conflits armés

L'article 9 du Pacte International relatif aux droits civils et politiques proclame le droit à la liberté et à la sécurité et interdit la détention arbitraire.

Les conflits armés sont la principale cause des déplacements de populations. La majorité des conflits est intra-étatique et a pour déclencheur des raisons politiques, économiques, ethniques, religieuses ou sociales.

- Amnesty International : [www.amnesty.be](http://www.amnesty.be)
- CICR : <http://www.icrc.org>
- Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme : [www.unhchr.ch](http://www.unhchr.ch)

### Les catastrophes climatiques

Les réfugiés écologiques sont des personnes qui sont obligées de se déplacer à cause de modifications climatiques (montée de l'océan provoquée par le réchauffement climatique, avancée d'un désert, assèchement d'un lac ou d'une mer, telle que la Mer d'Aral,...).

À l'avenir, les catastrophes climatiques seront une cause importante des déplacements de populations.

- Haut Commissariat aux réfugiés et aux apatrides : [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org)
- Greenpeace : <http://www.greenpeace.org>



# Le parcours migratoire : le voyage

## OBJECTIFS

Pouvoir lire une carte du monde à différents niveaux (pays, distances, reliefs, dangers naturels,...)

Identifier les différents façons de voyager et les obstacles qui peuvent se présenter pendant un voyage

Après l'activité, l'élève sera capable d'appréhender les difficultés de voyager dans le monde pour certains

## DURÉE

50 minutes

## PRÉREQUIS

Réaliser les carnets de voyages

## COURS

Géographie, histoire, sciences sociales et économiques

## Introduction

Tous les migrants ne sont pas aux portes de l'Europe, loin de là. Le récent rapport du PNUD<sup>1</sup> le démontre :

- Les gens se déplacent d'abord à l'intérieur de leur pays (740 millions de déplacés internes)
- Parmi ceux qui ont quitté leur pays, seul un tiers s'est déplacé d'un pays en développement vers un pays développé (70 millions de personnes)
- Parmi les migrants, les habitants des pays les plus pauvres sont les moins mobiles : moins de 1 % des Africains ont émigré vers l'Europe.
- Pour la minorité qui tente de rejoindre l'Europe, le danger est présent sur la route<sup>2</sup>. Entre 1988 et 2008, 12 000 personnes sont mortes, dont 8 173 noyées en mer et 1 600 décédées en traversant le Sahara.

Le voyage est souvent une étape très difficile pour le migrant. Certains d'entre eux doivent quitter leur région mais désirent vivre le plus près possible de celle-ci (déplacés internes). D'autres cherchent à migrer plus loin mais sont empêchés par les nombreux obstacles tout au long du voyage.

## Déroulement des activités

### 1. PRÉPARATION

- Apporter 6 atlas.
- Photocopier les cartes géographiques des migrations dans le monde de la fiche « Les complexités de l'exil » en 6 exemplaires.
- Reconstituer les mêmes groupes que pour le « Carnet de voyage ».
- Distribuer une copie des cartes géographiques des migrations à chaque groupe pour qu'il localise le pays de son personnage et son trajet migratoire.
- Indiquer à chaque groupe le pays d'arrivée et le moyen de transport que leur personnage utilise :

- Algérie - Belgique >> en bateau
- Tchétchénie - Pologne >> en camion
- Congo - Tanzanie >> en taxi brousse et à pied
- Mexique - USA >> en voiture
- Tibet - Népal >> à dos d'âne
- Inde - Dubaï >> en avion

### 2. DÉROULEMENT

- À l'aide de leur atlas, chaque groupe redessine la carte du voyage de son personnage.
- Donner aux élèves les consignes de ce qui doit figurer sur la carte (attention : ils doivent essayer d'être le plus proche possible de la réalité) :
  - Les obstacles naturels à franchir pour aller d'un pays à l'autre.
  - Les pays que le migrant doit traverser et les villes dans lesquelles il s'arrête.
  - Le temps et le coût du voyage selon le moyen de transport attribué.
  - Les problèmes humains qu'il rencontre (vol, violence, trafic d'êtres humains, passeurs,...).
  - Les problèmes administratifs liés aux frontières (visa, passeport, etc.).

1. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Rapport Mondial sur le développement humain, 2009.

2. Observatoire Forteresse Europe, 2008.

"Les 20 % les plus riches de l'humanité se partagent 82 % de la richesse mondiale."

Itco (centre de formation pour le développement et la solidarité internationale)

"Ils ne savaient pas que c'était impossible, c'est pour ça qu'ils l'ont fait"

Mark Twain (1835-1910), écrivain et journaliste américain

## « Hors-Jeu » : les personnes en situation irrégulière

### Pistes d'exploitation

- Approfondir le processus d'identification et d'empathie avec l'activité « la chaise vide ». L'élève qui s'assied sur la chaise prend l'identité du sans-papiers et les autres lui posent des questions.
- Vivre la problématique de la discrimination à travers le « Jeu des étiquettes ». Chaque élève porte sur le front une identité qu'il ne connaît pas (paresseux, intelligent, étranger, etc.). Les personnes agissent les unes envers les autres en fonction des étiquettes. Analyser les ressentis de chacun. Outil à télécharger sur le site du MRAX.
- Entamer un travail sur les médias et la manière dont l'information est traitée. À partir de différents articles de presse traitant d'un même sujet (l'immigration, les sans-papiers, etc.), analyser les différents termes utilisés.

### Pistes d'action

- Visiter un centre pour demandeurs d'asile de la Croix-Rouge : [www.croix-rouge.be](http://www.croix-rouge.be)
- S'informer sur les différents comités de soutien des sans-papiers : la Coordination contre les rafles, les expulsions et pour la régularisation (Bruxelles) ; le Collectif de résistance aux centres pour étrangers (Liège) ; l'Union de défense des sans-papiers (UDEP) ; etc.

### Pour en savoir plus

#### Film

- « Welcome », Philippe Lioret.

#### Livres

- « À la lumière des sans-papiers », Antoine Pickels, revue de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, Complexe, 2001.
- « Les étrangers en Belgique », Carlier J.Y. et Réa A., Dossiers du Crisp n°54.
- « Sans-papiers : l'archaïsme fatal », Etienne Balibar, Monique Chemillier Gendreau, Jacqueline Costa Lascoux, Emmanuel Terray, Paris, La Découverte, coll. « Sur le vif », 2000.
- « 100 questions sur le droit des réfugiés », Sylvie Sarroléa, éd. Jeunesse et droit, Liège, 2004.
- « D'ici et d'ailleurs, portraits d'immigrés en Belgique », Jeanouche Zafirentos, éd. Couleurs livres, 2006.

#### Outils pédagogiques

- Annoncer la couleur : « Penser les migrations autrement ». Dossier thématique complet.
- CIRE : « Donnons un visage aux sans-papiers », dossier théorique sur les sans-papiers en Belgique. <http://www.cire.irisnet.be/ressources/sensibilisation/peda/donnons-un-visage-aux-sans-papiers.pdf> - Contact : Rue du Vivier, 80, B-1050 Bruxelles. Tel : 02 629 77 10.
- MRAX : « Le destin de Zayneb », CD-Rom pédagogique sur l'immigration marocaine en Belgique. [http://www.mrax.be/IMG/Dossier\\_racisme\\_MRAX.pdf](http://www.mrax.be/IMG/Dossier_racisme_MRAX.pdf)

## « Hors-Jeu » : les personnes en situation irrégulière

#### Sites Internet :

- Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers (CIRE) . . . . . <http://www.cire.irisnet.be>
- Ligue des droits de l'Homme . . . . . [www.liguedh.be](http://www.liguedh.be)
- Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme . . . . . [www.fidh.org](http://www.fidh.org)
- Mouvement contre le racisme et la xénophobie (MRAX) . . . . . [www.mrax.be](http://www.mrax.be)
- Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme . . . . . [www.antiracisme.be](http://www.antiracisme.be)
- Croix-Rouge de Belgique, Communauté francophone . . . . . [www.croix-rouge.be](http://www.croix-rouge.be)
- Conseil de l'Europe . . . . . [www.coe.int](http://www.coe.int)
- Haut Commissariat aux droits de l'homme . . . . . [www.ohchr.org](http://www.ohchr.org)
- Centre Bruxellois d'Action Interculturelle . . . . . [www.cbai.be](http://www.cbai.be)
- Collectif de résistance aux centres pour étrangers . . . . . <http://crape.skynetblogs.be>
- La Cimade . . . . . [www.cimade.org](http://www.cimade.org)
- Migreurop . . . . . [www.migreurop.org/](http://www.migreurop.org/)
- Annoncer la Couleur . . . . . [www.annoncerlacouleur.be](http://www.annoncerlacouleur.be)
- Iteco (Centre de formation pour le développement et la solidarité internationale) . . . . . [www.iteco.be](http://www.iteco.be)



## « Hors-Jeu » : les personnes en situation irrégulière

### Introduction

Il y a 30 ans, les pays membres de l'Union européenne ont décidé de restreindre et de renforcer leurs frontières, rendant très difficile l'accès au territoire pour les personnes étrangères. Ainsi, en Belgique, seuls quelques critères exceptionnels permettent aux étrangers de séjourner plus de trois mois sur le territoire (visa étudiant, statut de réfugié, regroupement familial, régularisation). Pourtant, pour différentes raisons, certaines personnes décident de rester en Belgique bien qu'elles n'ont pas (ou peu) de permis de séjour. Elles se retrouvent alors « Hors-Jeu », c'est-à-dire dans une zone de non-droit.

Les termes « sans-papiers » ou « clandestin » évoquent une série d'images véhiculées par les médias comme les grèves de la faim, les expulsions, les centres fermés ou l'occupation de bâtiments publics. Mais qui sont ces personnes ? Pourquoi se retrouvent-elles dans une telle situation extrême ? Comment vivent-elles parmi nous ? Quelles sont leurs perspectives de vie ?

La Croix-Rouge a pour mandat l'aide aux personnes les plus vulnérables, sans distinction de race ou de statut. Les migrants en situation irrégulière peuvent être particulièrement vulnérables car ils n'ont pas de statut juridique. Le travail au noir, les risques d'expulsion, la traite des êtres humains, l'accès réduit au système de santé et le manque de perspectives d'avenir sont leur quotidien. Vivre dans l'ombre, c'est perdre une partie de son identité sociale et citoyenne.

Nous vous proposons deux activités pour aborder cette thématique :

- A. Comprendre les différents statuts liés au séjour.
- B. Appréhender les aspects psychosociaux des personnes en situation irrégulière.

### A. Les statuts liés au séjour

#### Activité

Pour commencer les activités, demander aux élèves ce que signifie pour eux le terme « sans-papiers ». Ils écrivent leur définition sur un papier qu'ils mettent dans une boîte. Un élève tire au sort les papiers et lit les définitions.

#### 1. PRÉPARATION

- Photocopier les définitions ci-après.
- Diviser la classe en 8 groupes et donner à chacun une définition.
- Attention : les chiffres accolés aux définitions correspondent aux bonnes réponses.
- Réécrire les 8 termes au tableau (ne pas les photocopier car les réponses numérotées sont dessus).

#### 2. DÉROULEMENT

- Chaque groupe lit sa définition, choisit le mot qui lui correspond et vient le placer au tableau.
- L'enseignant peut s'appuyer sur les définitions pour lancer des petits débats ou éclaircir des situations.



#### PUBLIC

14-16 ans  
16-18 ans



#### OBJECTIFS

Comprendre et assimiler les différents statuts juridiques liés aux permis de séjour

Appréhender les aspects psychosociaux des personnes en situation irrégulière

Après l'activité, l'élève sera capable de reconnaître les différents statuts juridiques liés au séjour et d'identifier les conséquences de ceux-ci sur la vie des personnes



#### DURÉE

100 minutes



#### PRÉREQUIS

Lire la bande dessinée « Hors-Jeu »

Consulter la fiche générale



#### COURS

Cours philosophiques, français, histoire, géographie, sciences sociales et économiques

## « Hors-Jeu » : les personnes en situation irrégulière



Se dit d'une personne qui enfreint les règles au droit de séjourner en Belgique et se soustrait à la surveillance de l'administration. Très souvent, les sans-papiers ne le sont pas car leur situation est connue de l'administration. ①

Se dit d'une personne dont la demande de reconnaissance du statut de réfugié a été rejetée. Elle reçoit alors un ordre de quitter le territoire dans un délai très court (5 à 15 jours). Si elle reste malgré tout en Belgique, elle devient sans-papiers. ②

Se dit d'une personne qui a fui son pays, parce qu'elle y a subi des persécutions ou craint d'en subir (au sens de la Convention de Genève) et qui demande une protection à la Belgique. Sa demande est examinée par le Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA). À l'issue de l'instruction de son dossier, elle est soit reconnue réfugiée, soit déboutée de sa demande. ③

Se dit d'une personne qui ne possède pas la nationalité belge. Cet état peut changer au cours de la vie d'un individu puisqu'il peut l'obtenir. Cette notion ne recouvre pas celle d'immigré puisque l'on peut l'être sans jamais avoir migré (c'est le cas des personnes qui sont nées et vivent en Belgique mais qui n'ont pas la nationalité belge). À l'inverse, on peut être immigré mais ne pas l'être (c'est le cas des personnes qui sont nées dans un autre pays, qui se sont installées en Belgique et ont obtenu la nationalité belge). ④

Se dit d'une personne qui quitte son pays d'origine pour s'installer durablement dans un pays dont elle n'a pas la nationalité. Si le terme « immigré » s'utilise du point de vue du pays d'accueil et le terme « émigré » de celui du pays d'origine, ce vocable prend en compte l'ensemble du processus migratoire. ⑤

Se dit d'une personne à qui la Belgique accorde une protection, en raison des risques de persécution qu'elle encourt dans son pays d'origine, du fait de son appartenance à un groupe ethnique ou social, de sa religion, de sa nationalité ou de ses opinions politiques (Convention de Genève). ⑥

Se dit d'une personne étrangère qui vit dans un pays sans en avoir obtenu le droit. Cette appellation indique qu'elle n'a pas de papiers l'autorisant à vivre en Belgique (titre de séjour), mais cela ne signifie pas qu'elle soit dépourvue de papiers d'identité (carte d'identité ou passeport du pays d'origine par exemple). Elle n'est pas forcément arrivée clandestinement en Belgique : elle peut avoir été autorisée à entrer sur le territoire, mais ne pas avoir obtenu l'autorisation d'y rester. ⑦

Se dit d'une personne n'ayant pas de patrie ni de nationalité reconnue car « aucun État ne la considère comme son ressortissant par application de sa législation » (Convention de New York du 28 septembre 1954). Ce statut doit être demandé au Tribunal de première instance. Ce statut n'octroie pas de droit de séjour à la personne, qui devra donc introduire en plus une demande de séjour. Il cesse à partir du moment où la personne acquiert une nationalité ou réintègre sa nationalité d'origine. ⑧

Source : Ces définitions sont inspirées du « Petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants » (La Cimade, 2008).

## « Hors-Jeu » : les personnes en situation irrégulière

- Une fois les définitions trouvées, ne garder au tableau que 3 termes :
  - sans-papiers
  - réfugié
  - demandeur d'asile

Recopier au tableau le schéma ci-dessous. Les élèves doivent remplir toutes les cases du tableau et justifier leurs choix :

Les droits	Demandeur d'asile	Réfugié	Sans-papiers
<b>Le droit de vote</b> <i>Remarque pour le professeur</i> : Aucune catégorie puisque le vote est lié à la nationalité. Des procédures permettent au réfugié d'acquérir la nationalité belge s'il le désire (notamment la naturalisation - après 2 ans de séjour légal - ou la déclaration de nationalité - après 7 ans de séjour légal). La personne qui acquiert la nationalité belge perd cependant son statut de réfugié.			
<b>Le droit à l'aide médicale urgente</b>	X	X	X
<b>Le droit à la sécurité sociale (soins de santé, etc.)</b>		X	
<b>Le droit au travail</b> <i>Remarque pour le professeur</i> : Le demandeur d'asile reçoit une aide matérielle de l'État le temps de sa procédure. Le sans-papiers par contre, ne reçoit rien du tout et doit se débrouiller pour sa survie (travail au noir). Comme il n'a pas de droit reconnu, il peut être victime d'exploitation et est très vulnérable face aux employeurs.		X	
<b>Le droit aux allocations de chômage</b>		X	
<b>Le droit d'aller à l'école</b>	X	X	X
<b>Le droit de faire venir sa famille au premier degré (conjoint / enfants mineurs)</b>		X	

Les risques	Demandeur d'asile	Réfugié	Sans-papiers
<b>Le risque d'être placé en centre fermé</b> <i>Remarque pour le professeur</i> : La personne qui introduit sa demande d'asile à la frontière (aéroport) risque également d'être maintenue en centre fermé.	X		X
<b>Le risque d'être expulsé de force du territoire</b>			X

## « Hors-Jeu » : les personnes en situation irrégulière

### 3. ANALYSE

- Faire émerger du tableau le peu de droits qu'ont les sans-papiers en Belgique et les risques qu'ils encourent.
- Proposer une discussion sur les droits des migrants en Belgique en les confrontant avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
- Lors de la discussion, il est important de faire la distinction entre les Droits de l'Homme en tant que déclaration par rapport aux lois d'un pays.
- Comparer la connaissance actuelle des élèves avec ce qu'ils pensaient être un sans-papiers.

## B. Approcher le quotidien d'un sans-papiers

### 1. PRÉPARATION

- Diviser la classe en 3 groupes.
- Donner à chaque groupe un exemplaire de la bande dessinée « Hors-Jeu ».

### 2. DÉROULEMENT

- À partir de la bande dessinée « Hors-Jeu », demander à chaque groupe de reconstituer le parcours d'un des protagonistes : Afkar, Cyprien et Rustam.
  - Cyprien : Il est reconnu réfugié mais il a des problèmes liés à l'intégration (son père ne trouve pas d'emploi).
  - Afkar : Elle est reconnue recevable puis reçoit une décision négative. Elle va dans un centre pour familles illégales avec enfant mineur.
  - Rustam : Il est détenu en centre fermé. Il sera probablement expulsé vers le Caucase.
- À partir des informations qu'ils ont recueillies lors de la première partie de l'activité, les élèves retracent le parcours de leur personnage, expliquent sa situation légale à la fin de la BD et envisagent une suite à son histoire.
- Sur base de ce parcours, les 3 groupes imaginent une lettre que leur personnage écrirait à son meilleur ami resté au pays.
- Dans cette lettre d'une page A4, doivent apparaître 4 aspects de la vie intime de leur personnage :
  - Le rêve : De quoi rêve mon personnage ? Qu'est-ce qu'il veut au fond de lui ?
  - Les sentiments : Quels sont ses sentiments par rapport à sa situation ?
  - Les contacts : Pour l'aider dans sa situation, sur qui peut-il compter (amis, famille, associations, avocat, etc.) ?
  - L'avenir : Concrètement, quelles sont les possibilités qui s'ouvrent à lui (citez-en plusieurs) ?

### 3. ANALYSE

- Les groupes s'échangent leur lettre et y répondent en se mettant dans la peau du meilleur ami. La réponse peut prendre la forme d'un texte court, du type « SMS ». En tant que « meilleur ami », les élèves essaient de soutenir et de conseiller leur personnage dans ses démarches futures.
- Une fois les messages terminés, les élèves les rendent aux groupes initiaux qui les lisent.
- Proposer un tour de table sur le ressenti des élèves lors de l'activité : qu'est-ce qui les a étonnés ? Qu'est-ce qui ne correspondait pas à leur représentation première ? Quels ont été leurs sentiments en se mettant dans la peau d'un migrant ? Quels conseils ont-ils donnés en tant que « meilleurs amis » ?

1. <http://www.un.org/fr/documents/udhr/>  
2. Fait référence à l'ancienne procédure d'asile